

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA ANNABA
DAIRA AIN BERDA
COMMUNE AIN BERDA
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ
NIF : 098423095167906

En application des dispositions des articles 46 et 52 de la loi N° 12/23 du 05/08/2023 précisent les règles générales relatives aux marchés publics .

Et en application des dispositions de l'article 65 paragraphe 02 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementations des marchés publics et des délégations de service public .

Le président de l'assemblée populaire de la commune de Ain Berda informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/2026 parus dans les journaux quotidiens « الصفر » du 09/03/2026 et « le courrier d'algerie » du 09/03/2026 et la presse électronique « algerie patriotique » du 12/03/2026 et « dzair top » du 14/03/2026 ,le BOMOP semaine du 15/03/2026 à 21/03/2026 relatif a l'opération suivante :

*Aménagement et Réfection des Etablissement Communales lotis comme suit :

LOT N°1 : aménagement et réfection de la maison de jeune Ain Berda.

LOT N°2 : réalisation clôtures pour annexes administratifs cité El Harouchi et Bessbessa .

LOT N°3 : réfection agence postale Ain Sayed.

- suite au P.V de réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres lors de la séance d'évaluation en date du 29/03/2026.

-Suite à la correspondance de l'entreprise travaux batiment TCE-GAFSI MOSTEFA- pour le lot N°1 en date du 31/03/2026.

-Suite à la correspondance de l'entreprise travaux batiment TCE-GAFSI MOSTEFA- pour le lot N°02 en date du 31/03/2026.

-Suite à la correspondance de l'entreprise travaux batiment TCE et grand travaux public et hydraulique-BAHRI MOHAMED- pour le lot N°03 en date du 31/03/2026.

Et suite à la décision du service contractant l'opération est attribuée provisoirement aux soumissionnaires cités ci-dessous.

Intitulée De L'opération	Entreprise	Montant de l'offre avant vérification TTC	Montant de l'offre après vérification TTC	Délais	Note de l'offre technique	Critère de choix
LOT N°1 : aménagement et réfection de la maison de jeune Ain Berda.	Entreprise travaux batiment TCE -GAFSI MOSTEFA- 188230103518192	8.709.568.35 DA	8.709.568.35 DA	60 JOURS	67 pts	Qualifiée techniquement moins disant
LOT N°2 : réalisation clôtures pour annexes administratifs cité El Harouchi et Bessbessa .	Entreprise travaux batiment TCE -GAFSI MOSTEFA- 188230103518192	4.801.650.00 DA	4.801.650.00 DA	60 JOURS	60.33 pts	Qualifiée techniquement moins disant
LOT N°3 : réfection agence postale Ain Sayed.	Entreprise travaux batiment TCE et grand travaux public et hydraulique -BAHRI MOHAMED-	2.203.737.20 DA	2.203.737.20 DA	60 JOURS	50.33 pts	Qualifiée techniquement moins disant

NB :

Conformément aux dispositions de l'article N°56 De La loi N°23/12 DU 05/08/2023 précisant les règles générales relatives aux marchés public et l'article N° 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, un délai de 10 jours est accordé aux soumissionnaires pour une éventuelle réclamation à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux.

Conformément à l'article 82 alinéa04 les entreprises soumissionnaires peuvent se rapprocher du bureau des marchés de l'APC au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Ain Berda Le.....